Leçon 1 La démocratie



OUESTIONS GUIDES

- Que signifie vivre en démocratie?
- 2 Comment pouvons-nous protéger et renforcer notre démocratie?

APERCU

Une démocratie repose sur plusieurs principes essentiels tels que le respect des libertés fondamentales, les élections libres et justes, la tolérance politique, la participation citoyenne et l'État de droit. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de défendre et de soutenir ces principes.

Dans cette leçon, les élèves discuteront des valeurs qui, à leur avis, sont importantes pour la société. Ensuite, iels examineront les principes sur lesquels repose la démocratie, en les reliant aux valeurs qui leur tiennent à cœur et en s'appuyant sur des exemples concrets. Ensuite, les élèves discuteront du devoir des citoyen.ne.s de défendre ces principes et d'exercer leurs droits de manière responsable.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- décrire de quelle manière les institutions politiques affectent leur vie (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures);
- explorer les questions liées aux droits et responsabilités de la personne et de la collectivité (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures);
- appliquer les concepts de la pensée critique en politique lors de l'analyse d'événements et de questions d'actualité (Importance civique et politique).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- identifier les valeurs qu'iels jugent importantes au sein de la société, tant en autonomie qu'en collaborant avec leurs camarades;
- identifier les principes fondamentaux de la démocratie et la manière dont ils influencent leur vie;
- analyser les responsabilités qui incombent aux citoyen.ne.s en démocratie.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ - CHV20

- **A2. Développement de compétences transférables :** mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté. (A2.3)
- **B1.** Enjeux civiques et valeurs démocratiques: décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.2, B1.4)
- **B3. Droits et responsabilités :** analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.1, B3.2, B3.3, B3.4)
- C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques: analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2)

POLITIQUE - CPC30

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.1, 2.2)

- **A1. Facteurs influant sur l'engagement politique :** analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. (A1.2, A1.4)
- **B3.** Stratégies de changement politique: analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.1, B3.2)

HISTOIRE - CHC2D/CHC2P

C1. Contextes politique, économique et social :

expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui ont le plus fortement influé sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens, incluant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, entre 1945 et 1982 (C1.1)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NAC20

F1. Contextes politique, économique et social : analyser des enjeux et des changements sociaux, économiques et politiques ayant eu une incidence sur les peuples autochtones au Canada depuis 1969, tout en décrivant leur impact. (F1.1, F1.3)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NDG4M

C2. Droits constitutionnels et droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés: expliquer l'incidence de la Loi constitutionnelle de 1982 et de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada. (C2.1, C2.2)

DROIT - CLU3M/CLU3E

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (Attente 2.1, Attente 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer l'importance des garanties juridiques de la Charte canadienne des droits et libertés et du Code des droits de la personne de l'Ontario. (B1.1)

DROIT - CLN4U

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (Attente 2.1, Attente 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer les lois et les principes juridiques se rapportant aux droits de la personne au Canada et à l'échelle internationale. (B1.2)

Introduction

- Examinez les photos dans le Diaporama 1 et demandez aux élèves quels mots ou concepts leur viennent à l'esprit.
- Demandez aux élèves de répondre à la question suivante au moyen d'une « activité napperon » : Quelles valeurs sont particulièrement importantes dans une société? (Par exemple, la justice, la liberté, le respect, la communauté, l'équité...).
 - L'activité napperon est une méthode d'apprentissage collaboratif qui permet à chaque élève faisant partie d'un groupe de noter ses propres idées sur un sujet ou une question, avant de travailler avec le reste du groupe pour parvenir à un consensus sur une réponse.
 - a) Répartissez les élèves en groupes de quatre ou cinq.
 - b) Donnez à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une section pour chaque élève et une section centrale pour la réponse finale du groupe). Vous pouvez également utiliser un outil numérique, tel qu'un Google Doc, pour compléter cette activité.
 - c) Demandez aux élèves de répondre dans un premier temps individuellement à la question.
 - d) Laissez le temps à chaque élève de partager ses réponses avec le reste de son groupe.
 - e) Ensuite, demandez à chaque groupe de choisir, ensemble, les cinq valeurs les plus importantes et de les inscrire au centre du tableau.
 - f) Demandez à chaque groupe d'écrire leur liste de valeurs sur des notes autocollantes et de les afficher sur un mur ou un tableau.
 - g) Enfin, organisez les notes autocollantes pour voir quelles valeurs reviennent le plus souvent et créez une liste finale pour la classe.

Activités

- Examinez le concept de démocratie et les principes sur lesquels elle repose à partir de la vidéo « Principes démocratiques » et du Document 1.2.
 - Le mot démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Dans un tel régime politique, la majorité de la population participe à la prise de décisions politiques.
 - Une société démocratique prône l'égalité des droits, la liberté d'expression, l'État de droit et la tolérance politique.
 - Une démocratie saine a besoin de citoyen.ne.s responsables qui valorisent le système gouvernemental et participent activement à la société.
- 2. Dans le cadre d'une discussion en classe, faites le lien entre les principes démocratiques et les réponses des élèves à la question posée dans l'activité d'introduction. Vous pouvez écrire les principes démocratiques et ajouter les notes autocollantes correspondantes sous chaque principe. Certaines valeurs peuvent se rattacher à plusieurs principes.
- À partir du Diaporama 1, analysez des exemples de principes démocratiques et les différentes façons dont ils influencent nos vies. Demandez aux élèves de partager leurs propres exemples pour chacune des diapositives.
- Pour conclure, vous pouvez discuter des questions suivantes en utilisant la méthode « penser, jumeler, partager ».
 - Est-il important que les citoyen.ne.s soutiennent et défendent ces principes? Que se passerait-il si personne ne s'en souciait?
 - Nos droits entraînent-ils des responsabilités?
 Présentez des exemples concrets. Par exemple, le droit de manifester entraîne la responsabilité de le faire de manière pacifique.

Consolidation des acquis

Option 1: Quels sont les concepts les plus importants à retenir de cette leçon au sujet des principes démocratiques? Utilisez la fiche de suivi (Activité 1.2) pour créer quatre mots-clics décrivant ce que vous avez appris grâce à cette leçon.

Option 2 : Quel est le plus important principe pour vous? Créez une affiche ou une œuvre d'art numérique qui reflète ce principe et ce qu'il signifie pour vous.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	 Définissez les mots clés au préalable (ex. : libertés, égalité, élections, responsabilité, équité, diversité). Donnez aux élèves accès aux vidéos de la leçon avant d'entamer les discussions et les activités en classe. Activez les sous-titres lors du visionnement des vidéos. Donnez davantage d'exemples concrets aux élèves afin de les aider à mieux comprendre ce que sont les divers principes démocratiques.
Pédagogie inclusive	 Comparez la démocratie à d'autres formes de gouvernement représentant différents pays et différentes cultures qui ont une importance pour vos élèves. Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses. Examinez les principes démocratiques dans différents contextes sociaux, y compris pour les peuples autochtones et les divers groupes culturels. Discutez des obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et d'autres minorités.
Accommodements	 Si le travail en équipes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et réflexions collaboratives.



MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Plusieurs principes servent de fondement à la démocratie. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de respecter et de soutenir ces principes.

Droits à l'égalité et droits de la personne : Chaque personne doit être traitée avec le même respect, la même dignité et la même considération (c.-à-d. sans discrimination), indépendamment de ses caractéristiques personnelles comme son identité raciale, ethnique ou nationale, sa couleur, sa religion, son genre, son âge, ses déficiences intellectuelles ou physiques, son orientation sexuelle, sa situation matrimoniale ou sa citoyenneté.

Les libertés fondamentales incluent notamment la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté d'association.

Liberté économique :

Le gouvernement permet une certaine privatisation des biens et des entreprises. Les individus sont autorisés à choisir leur propre emploi et à rejoindre des syndicats. Il est généralement admis qu'un marché libre doit exister dans une démocratie et que le gouvernement ne doit pas contrôler l'économie.

Droits protégés: Dans une démocratie, les droits et libertés des citoyen.ne.s sont formellement reconnus par écrit. Au Canada, par exemple, les droits de la personne sont protégés en vertu de la Constitution canadienne et d'autres lois fédérales, provinciales et territoriales. Elles restreignent les pouvoirs du gouvernement, décrivent les libertés garanties des individus et protègent les citoyen.ne.s contre les abus de pouvoir du gouvernement.

Garanties juridiques: Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit à la même protection de la loi sans discrimination. Personne n'est au-dessus de la loi, pas même les élu.e.s, la police et les forces armées.

Contrôle de l'abus de pouvoir :

Pour éviter la corruption et les abus de pouvoir, les gouvernements démocratiques sont souvent organisés de manière à limiter les pouvoirs des administrations publiques et des personnes qui y travaillent.

Élections libres et équitables :

Les élections se tiennent régulièrement, généralement toutes les quelques années. Les citoyen.ne.s de plus de 18 ans ont le droit de vote et de se présenter aux élections— quelle que soit leur identité raciale, leur genre, leur origine ethnique et leur statut socio-économique (entre autres).

Multipartisme: Cela permet à plus de deux partis de participer aux débats politiques et aux élections. Les électeur.rice.s sont libres de soutenir les candidat.e.s, les partis et les idéaux politiques qu'iels préfèrent.

Participation citoyenne:

La participation peut prendre différentes formes: se présenter aux élections, voter aux élections, s'informer sur les enjeux qui touchent la communauté, débattre des enjeux, assister aux assemblées communautaires, payer des impôts, faire partie d'un jury et manifester. La participation citoyenne permet de renforcer la démocratie.

Responsabilité et transparence :

Les représentant.e.s élu.e.s sont responsables de leurs actions et doivent rendre des comptes à la population. Un gouvernement qui fait preuve de transparence organise des assemblées publiques et permet aux citoyen.ne.s d'y assister. La presse et le public sont tenus informés des décisions prises par le gouvernement.

Indépendance judiciaire :

Les tribunaux et le pouvoir judiciaire sont indépendants. Les juges et le pouvoir judiciaire sont libres d'agir sans être influencés ou contrôlés par les branches exécutive et législative du gouvernement. Ils ne doivent pas non plus être corrompus ou influencés par d'autres individus, entreprises ou groupes politiques.

Tolérance politique: Il existe une variété d'opinions politiques différentes. Certains groupes socio-économiques et/ou ethniques sont majoritairement sous-représentés au sein des classes politiques dominantes. Puisque les sociétés démocratiques se veulent politiquement tolérantes, les droits des minorités sont protégés. Celleux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisé.e.s à s'organiser et à exprimer leurs opinions.

Accepter les résultats des élections :

Les élections justes et équitables font des gagnant.e.s et des perdant.e.s. Les perdant.e.s et leurs partisan.e.s doivent accepter leur défaite électorale, car la démocratie exige le transfert pacifique du pouvoir d'un parti à l'autre.